



VENTE DE BIENS MOBILIERS DE LA COMMUNE

Biens concernés par la vente : six tracteurs (se référer aux fiches descriptives).

Personnes concernées par la vente : habitants de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche.

Modalités de la vente : vente au plus offrant sous enveloppe cachetée.

Exposition du matériel ouverte au public : les biens seront visibles le samedi 23 mars 2019, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 dans les bâtiments du service technique, situés au n° 15 route de Broglie à La Barre-en-Ouche - 27330 - MESNIL-EN-OUCHE.

Clôture de la procédure : le 5 avril 2019 (12H00).

Attribution des lots : le 12 avril 2019.

Pièces à fournir :

- Imprimé du formulaire d'offre relatif à la vente de biens mobiliers de la Commune ;
- Justificatif de domicile (attestation d'assurance, attestation EDF, etc)

Dépôt du formulaire d'offre, complété et signé :

- Par voie postale à l'adresse suivante :

Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche
44 rue du Château – Beaumesnil
27410 MESNIL-EN-OUCHE
02-32-40-40-50

- Par courriel à l'adresse suivante :

technique@meo27.fr

FORMULAIRE D'OFFRE VENTE DE BIENS MOBILIERS DE LA COMMUNE

BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF : HABITANTS DE LA COMMUNE DE MESNIL-EN-OUCHE

NOM – Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse courriel :

OFFRE DU CANDIDAT

Montant de l'offre (en €) pour le lot n° :

Montant de l'offre (en €) pour le lot n° :

Montant de l'offre (en €) pour le lot n° :

Montant de l'offre (en €) pour le lot n° :

Montant de l'offre (en €) pour le lot n° :

Montant de l'offre (en €) pour le lot n° :

Attention : un prix de réserve a été fixé par la Commune suite à l'estimation d'un professionnel. Toute offre en dessous de ce prix sera rejetée.

Lieu :

Date :

Signature :

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Classement de l'offre :

Décision d'attribution :

Signature de l'agent
Responsable de la vente :

PROCÉDURE RELATIVE À LA VENTE DE SIX TRACTEURS

Article 1 – Objet de la vente

La Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche souhaite mettre en vente six tracteurs (1 tracteur agricole et 5 tracteurs-tondeuses). Ces biens mobiliers sont des biens du domaine privé de la Commune.

Article 2 – Modalités de la vente

La collectivité territoriale réserve cette vente aux habitants de Mesnil-en-Ouche et n'a aucune obligation de soumettre la vente des biens mobiliers du domaine privé à publicité et mise en concurrence. Cette dernière doit seulement « respecter les obligations qu'elle s'est elle-même fixées dans le cadre de cette procédure » (CAA Paris 17 octobre 2012).

Article 3 – Procédure relative à la vente

La Commune souhaite mettre en vente les tracteurs selon les modalités suivantes :

- Publication d'une annonce et d'un formulaire d'offre sur le site internet de la Commune et dans un journal d'annonce locale ;
- Exposition du matériel ouverte au public le 23 mars 2019 ;
- Réception des offres sous enveloppe cachetée jusqu'au 5 avril 2019 (12H00) ;
- Attribution des lots au plus offrant (sous réserve d'atteindre le prix de réserve) ;

Dans l'hypothèse où toutes les offres sont inférieures au prix de réserve fixé par la Commune, une nouvelle vente sera organisée.

Ainsi, les habitants intéressés par la vente devront respecter les étapes suivantes :

3-1 Compléter le formulaire d'offre

Le particulier, pour proposer une offre à un lot, devra compléter et signer le formulaire d'offre, disponible en mairie, sur le site internet ou le site Facebook de la Commune, ou sur simple demande aux adresses ci-dessous.

Le dépôt du formulaire d'offre, valant accord de la présente procédure, sera effectué à l'adresse suivante :

- Soit par voie postale à l'adresse suivante :

Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche
44 rue du Château – Beaumesnil
27410 MESNIL-EN-OUCHÉ
02-32-44-40-50

- Soit par courriel à l'adresse suivante :

technique@meo27.fr

Une exposition du matériel se tiendra le 23 mars 2019, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, dans les bâtiments du service technique, situés au n° 15 route de Broglie à La Barre-en-Ouche – 27330 – MESNIL-EN-OUCHE.

Lors du dépôt du formulaire, le demandeur sera informé de la procédure appliquée pour l'instruction de son offre.

Attention : le pli, mentionnant l'objet de la vente, devra uniquement contenir le formulaire d'offre. Aucun paiement ne sera accepté avant l'attribution des lots.

3-2 Procéder au paiement du bien auprès de la Trésorerie de Bernay

A l'issue de la procédure, l'attributaire du lot ou des lots devra établir un chèque avec le montant de l'offre proposée à l'ordre de la Trésorerie de Bernay.

Ce chèque devra être déposé en mains propres ou envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Centre des Finances Publiques
26 rue Guillaume de la Tremblaye
27300 BERNAY

Article 4 – Informations du candidat

Le candidat pourra obtenir tout renseignement auprès du service technique de la Commune, à l'adresse ci-dessous.

Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche

44 rue du Château – Beaumesnil
27410 MESNIL-EN-OUCHE
02-32-44-40-50
technique@meo27.fr